

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 13 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, MM. Stéphane DELÉAGE, Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Mme Claire BARRIN, MM. Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mme Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élixa DE POORTER, M. Benjamin DELOCHE, Mme Christine RODRIGUES, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Pierre BASTARD-ROSSET, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 5 juin 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 25

Secrétaire : Mme Nicole LAURIA, Conseillère Municipale Déléguée, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/094 - FORÊT ÉCOLE - CONVENTION DE MÉCÉNAT AVEC LE FONDS DE DOTATION BOTANIC

En 2019 la Commune a acquis différentes parcelles forestières privées en face de l'Écomusée du bois et de la forêt, représentant une surface d'environ 8,8 hectares. Certaines parcelles ont fait l'objet de conditions particulières dans l'acte notarié, à savoir que le vendeur a donné son accord à la vente en raison d'un projet de sentier pédagogique en lien avec l'Écomusée du bois situé à proximité.

C'est dans ce contexte et au regard de l'opportunité de ces nouveaux terrains que la Commune porte, en étroite collaboration avec l'Écomusée du Bois et de la Forêt, un projet de forêt multi-pédagogique.

A travers cette Forêt École, il s'agit de passer d'un simple projet d'aménagement de sentier pédagogique pour l'activité de l'Écomusée, à une véritable zone de laboratoire, répondant aux différentes dimensions de la forêt (sensibilisation, société, biodiversité, changement climatique, multifonctionnalité, formation, économie, agriculture, etc), dans une démarche collaborative avec les différents acteurs du milieu de la forêt.

Ainsi, plusieurs partenaires financiers sont intéressés par ce projet novateur et notamment l'entreprise BOTANIC qui se caractérise par un fort engagement environnemental et social. Dans cette logique, la société a créé un Fonds de Dotation dédié à la forêt et destiné au financement d'actions à vocation sociales ou environnementales sur le territoire national.

Le Fonds de Dotation Botanic a pour objet la réalisation, directement ou indirectement, de toute action d'intérêt général visant à contribuer à :

- la défense, la préservation et la protection des espaces forestiers naturels, leurs écosystèmes et leur biodiversité,
- la sensibilisation du public à la protection et la préservation des espaces forestiers naturels, leurs écosystèmes et leur biodiversité, la diffusion de connaissances et d'informations sur la préservation, la protection et l'avenir des espaces forestiers et leurs écosystèmes face aux défis environnementaux.

Dans le cadre de ce projet, la Commune souhaite aménager, sur certaines de ses parcelles, des îlots d'avenir en lien avec l'Office National des Forêts à l'automne 2024. Le Fonds de Dotation Botanic souhaite apporter un soutien financier pour la réalisation par la Commune de ces îlots d'avenir sur des parcelles dont cette dernière est propriétaire.

Dans ce contexte, les parties se sont rapprochées et ont établi une convention de mécénat, ci annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat, ci-annexée, avec le fonds de dotation Botanic.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 juin 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Nicole LAURIA

Nicole Lauria

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 21 JUN 2024 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE - 5 JUIL. 2024

THÔNES, le - 5 JUIL. 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

